

28 mai 2008 -10:38

Fedweb

L'administration fédérale vous présente : www.fedweb.belgium.be

Le nouveau portail du personnel fédéral

L'administration fédérale vous présente : www.fedweb.belgium.be Le nouveau portail du personnel fédéral

L'administration fédérale vous présente : www.fedweb.belgium.be Le nouveau portail du personnel fédéral Le nouveau portail du personnel fédéral est en ligne depuis ce mercredi 28 mai 2008. Il est principalement destiné au personnel fédéral mais également aux candidats-membres du personnel, aux membres du personnel pensionnés, aux fonctionnaires non fédéraux, ... Le personnel fédéral y trouve des informations sur son parcours de carrière, ses avantages, sa pension, ... Des textes fournissent des informations générales et renvoient pour plus de détails vers des contacts précis ou vers la réglementation. De plus, ce portail donne accès à des outils utiles tels que des services en ligne (eCommunities, ...), des formulaires, des publications, des statistiques, des réglementations, ... Le but de ce portail est d'offrir aux internautes une navigation aisée et une information de qualité. Il est le fruit d'une intense collaboration entre le SPF Personnel et Organisation, Fedict, la Chancellerie du Premier ministre et d'autres organisations fédérales (SPF emploi, SCDF, SDPSP, Medex,...). Le SPF P&O, Fedict et la Chancellerie du Premier ministre ont travaillé ensemble pour doter Fedweb d'un moteur de recherche performant, d'une navigation transparente, d'un lay-out dynamique et coloré, de textes concis, clairs et précis. www.fedweb.belgium.be se visite de différentes façons :· via les thèmes : Recrutement et accueil - Parcours de carrière - Formation et développement - Rémunération et avantages - Congés, absences et temps de travail - Evaluation - Bien-être - Fin de carrière - A propos de l'organisation· via les modules : [Actualités](#) - [Publications](#) - [Statistiques](#) - [Services en ligne](#) - [Formulaires](#) - [Contacts](#) - Réglementation· par une recherche (alphabétique). Pour garantir une structure et des informations claires et précises, le SPF P&O a collaboré avec les départements et les services concernés par les thèmes traités : le SCDF pour les rémunérations, le Service des Pensions du secteur public et l'Office national des pensions, l'administration de l'expertise médicale du SPF Santé publique (Medex), ... Afin de répondre aux besoins des internautes, le site évoluera et s'enrichira progressivement de nouveaux contenus sur base des évaluations qui seront menées auprès des visiteurs. Pour toutes questions :Patrick TheysService public fédéral Personnel et OrganisationDirection générale Communication interneRue de la Loi 511040 BruxellesPatrick.theys@p-o.belgium.be